

Préparation DM Accueil de jour : Section soins Septembre 2023

Pour tenir compte du budget accordé par l' Agence Régionale de Santé , et de prendre en compte des recettes, nous vous proposons de réajuster le budget selon la répartition suivante : Ces modifications sont nécessaires afin que la CCAS dispose d'assez de crédits budgétaires pour réaliser le mandatement des dépenses.

	BP 2023 CCAS voté	DM pour tenir compte du budget exécutoire de l'ARS (1)	BP 2023 modifié	DM pour tenir compte de recettes supplémentaires (2)	BP 2023 modifié	TOTAL DM Conseil d'Administration Septembre 2023 (1) + (2)
Dépenses						
Groupe 1	40 250,00 €	37 000,00 €	77 250,00 €		77 250,00 €	37 000,00 €
Groupe 2	276 910,00 €	4 199,00 €	281 109,00 €		281 109,00 €	4 199,00 €
Groupe 3	3 410,00 €	2 000,00 €	5 410,00 €		5 410,00 €	2 000,00 €
Total	320 570,00 €	43 199,00 €	363 769,00 €	0,00 €	363 769,00 €	43 199,00 €
Recettes						
Groupe 1	320 570,00 €	39 402,00 €	359 972,00 €		359 972,00 €	39 402,00 €
Groupe 2		0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €
Groupe 3						
002		3 797,00 €	3 797,00 €		3 797,00 €	3 797,00 €
Total	320 570,00 €	43 199,00 €	363 769,00 €	0,00 €	363 769,00 €	43 199,00 €